

Délibération n° 2020-135

**OBJET : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES ORDURES MÉNAGÈRES DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE (SIOM) - DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS**

Siège social : Orsay

Nombre de délégués en exercice	:	78
Présents	:	61
Présents et représentés	:	75
Votants	:	74

Le jeudi 16 juillet 2020, le Conseil Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués par lettre le 10 juillet 2020, s'est réuni à 20h30, sous la présidence de M. de LASTEYRIE, en salle du Conseil communautaire à Orsay.

**DELEGUES PRESENTS**

Madame	Stéphanie	GUEU-VIGUIER	Commune de Ballainvilliers
Madame	Irène	BESOMBES	Commune de Bures-sur-Yvette
Monsieur	Jean-François	VIGIER	Commune de Bures-sur-Yvette
Monsieur	Christian	LECLERC	Commune de Champlan
Monsieur	Olivier	BOUCHE	Commune de Chilly-Mazarin
Monsieur	Jean-Pierre	CRUSE	Commune de Chilly-Mazarin
Madame	Karine	GREMION	Commune de Chilly-Mazarin
Monsieur	Dominique	LACAMBRE	Commune de Chilly-Mazarin
Madame	Rafika	REZGUI	Commune de Chilly-Mazarin
Madame	Muriel	DORLAND	Commune d'Epinais-sur-Orge
Monsieur	Vincent	GALLET	Commune d'Epinais-sur-Orge
Monsieur	Yann	CAUCHETIER	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame	Catherine	LANSIART	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame	Florence	NOIROT	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame	Lucie	SELLEM	Commune de Gometz-le-Châtel
Madame	Nathalie	FRANCESETTI	Commune d'Igny
Monsieur	Francisque	VIGOUROUX	Commune d'Igny
Monsieur	Jean-Pierre	MEUR	Commune de la Ville du Bois
Monsieur	Clovis	CASSAN	Commune des Ulis
Monsieur	Lodovico	CASSINARI	Commune des Ulis
Madame	Sarah	JAUBERT	Commune des Ulis
Monsieur	Gabriel	LAUMOSNE	Commune des Ulis
Madame	Délila	M'HENNI	Commune des Ulis
Monsieur	Stéphane	DELAGNEAU	Commune de Longjumeau
Madame	Sandrine	GELOT	Commune de Longjumeau
Madame	Alexia	PERRIN	Commune de Longjumeau

Délibération n° 2020-135
--------------------------

Monsieur	Bernard	XAVIER	Commune de Longjumeau
Madame	Catherine	DELAITRE	Commune de Marcoussis
Monsieur	Olivier	THOMAS	Commune de Marcoussis
Madame	Caroline	CAILLEAU	Commune de Massy
Madame	Michèle	FRERET	Commune de Massy
Madame	Hella	KRIBI-ROMDHANE	Commune de Massy
Madame	Hawa	NIANG	Commune de Massy
Monsieur	Pierre	OLLIER	Commune de Massy
Madame	Elisabeth	PHLIPPOTEAU	Commune de Massy
Monsieur	Franck	ROUGEAU	Commune de Massy
Monsieur	Nicolas	SAMSOEN	Commune de Massy
Monsieur	Hakim	SOLTANI	Commune de Massy
Madame	Isabelle	KLJAJIC	Commune de Montlhéry
Monsieur	Didier	PERRIER	Commune de Nozay
Madame	Martine	CHARVIN	Commune d'Orsay
Monsieur	Philippe	ESCANDE	Commune d'Orsay
Monsieur	David	ROS	Commune d'Orsay
Monsieur	Laurent	CARO	Commune de Palaiseau
Monsieur	Gilles	CORDIER	Commune de Palaiseau
Monsieur	Pierre	COSTI	Commune de Palaiseau
Monsieur	Grégoire	de LASTEYRIE	Commune de Palaiseau
Madame	Véronique	LEDOUX	Commune de Palaiseau
Madame	Shirley	LEGRAND	Commune de Palaiseau
Madame	Delphine	PERSON	Commune de Palaiseau
Monsieur	Pierre-Alexandre	MOURET	Commune de Saint-Aubin
Monsieur	Stéphane	BAZILE	Commune de Saulx-les-Chartreux
Monsieur	Bernard	GLEIZE	Commune de Vauhallan
Madame	Karine	CASAL DIT ESTEBAN	Commune de Verrières-le-Buisson
Monsieur	Vincent	HULIN	Commune de Verrières-le-Buisson
Monsieur	François Guy	TRÉBULLE	Commune de Verrières-le-Buisson
Monsieur	Dominique	FONTENAILLE	Commune de Villebon-sur-Yvette
Madame	Nathalie	PLUMAIL	Commune de Villebon-sur-Yvette
Monsieur	Igor	TRICKOVSKI	Commune de Villejust
Monsieur	Guillaume	VALOIS	Commune de Villiers-le-Bâcle
Madame	Françoise	FERNANDES	Commune de Wissous

**DELEGUES ABSENTS REPRESENTES**

Madame Véronique FRANCOIS donne pouvoir à Madame Sandrine GELOT

Monsieur Michel BOURNAT donne pouvoir à Monsieur Yann CAUCHETIER

Délibération n° 2020-135
--------------------------

Madame Françoise MARHUENDA donne pouvoir à Monsieur Grégoire de LASTEYRIE  
 Monsieur Christian LARDIERE donne pouvoir à Madame Sandrine GELOT  
 Madame Catherine GAILLARD donne pouvoir à Monsieur Bernard XAVIER  
 Monsieur Roger DEL NEGRO donne pouvoir à Madame Hella KRIBI-ROMDHANE  
 Madame Bouchra LAOUES donne pouvoir à Madame Hawa NIANG  
 Monsieur Mustapha MARROUCHI donne pouvoir à Monsieur Nicolas SAMSOEN  
 Monsieur Claude PONS donne pouvoir à Madame Isabelle KLJAJIC  
 Madame Elisabeth DELAMOYE donne pouvoir à Monsieur David ROS  
 Madame Catherine VITTECOQ donne pouvoir à Monsieur Pierre COSTI  
 Monsieur Michel SENOT donne pouvoir à Monsieur Bernard GLEIZE  
 Monsieur Jean-Paul MORDEFROID donne pouvoir à Monsieur François Guy TRÉBULLE  
 Monsieur Richard TRINQUIER donne pouvoir à Madame Françoise FERNANDES

**DELEGUES ABSENTS**

Madame	Caroline	LAVARENNE	Commune de Gif-sur-Yvette
Monsieur	Vincent	DELAHAYE	Commune de Massy
Monsieur	Mokhtar	SADJI	Commune de Palaiseau

**DELEGUES QUI N'ONT PAS PRIS PART AUX VOTES**

Monsieur	Laurent	CARO	Commune de Palaiseau
----------	---------	------	----------------------

**Secrétaire de séance : Pierre OLLIER**



**Objet : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES ORDURES MÉNAGÈRES DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE (SIOM) - DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS**

Le Conseil Communautaire,

Sur rapport de Monsieur Grégoire de LASTEYRIE.

VU la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles (MAPTAM) modifiée ;

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation territoriale de la République (NOTRe) ;

VU la loi n°2020-760 du 22 juin 2020 sur les dispositifs dérogatoires permettant les désignations des représentants à main levée ;

VU le Code électoral ;

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L5711-1, L5211-7 et L5211-61 ;

VU l’arrêté préfectoral conjoint n°2016-PREF.DRCL/248 du 20 avril 2016 des préfets de l’Essonne et des Yvelines portant création d’un Syndicat Mixte des Ordures Ménagères de la Vallée de Chevreuse (SIOM) à compter du 1er juin 2016 constitué entre la Communauté Paris-Saclay pour 19 de ses communes et la Communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC) pour 2 de ses communes ;

VU les statuts du SIOM annexés à l’arrêté préfectoral portant création du syndicat mixte fermé, notamment son article 5 ; **CONSIDERANT** la création au 1er juin 2016 du Syndicat Mixte des Ordures Ménagères de la Vallée de Chevreuse (SIOM) entre la Communauté Paris-Saclay pour 19 de ses communes (Ballainvilliers, Bures-sur-Yvette, Champlan, Gif-sur-Yvette, Gometz-le-Châtel, Igny, Longjumeau, Orsay, Palaiseau, La Ville du Bois, Les Ulis, Linas, Montlhéry, Saclay, Saint-Aubin, Vauhallan, Villebon-sur Yvette, Villejust, Villiers-le-Bâcle) et la Communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC) pour 2 de ses communes membres (Chevreuse et Saint-Rémy-lès-Chevreuse) ;

**CONSIDERANT** que la Communauté d’agglomération est représentée au comité syndical par un nombre égal à deux fois le nombre de communes membres ainsi que du même nombre de délégués suppléants ;

**CONSIDERANT** que la représentation de la Communauté d’agglomération au Comité syndical du SIOM est assurée par 38 délégués titulaires et 38 délégués suppléants ;

**CONSIDERANT** que le choix de l’organe délibérant pour l’élection de ses représentants peut porter sur l’un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d’une commune membre ;

**CONSIDERANT** les candidatures des conseillers communautaires ou municipaux pour siéger en qualité de délégués titulaires ou en qualité de délégués suppléants au sein du Comité syndical du SIOM ;

*APRES EN AVOIR DELIBERE ;*

Délibération n° 2020-135

1. DECIDE à l'unanimité de procéder à un vote à main levée pour la désignation des représentants titulaires et des représentants suppléants de la Communauté Paris-Saclay pour siéger au Comité syndical du SIOM ;
2. DESIGNE en tant que représentants titulaires au Comité syndical du SIOM :

2 titulaires	VIVIEN	Marc	BALLAINVILLIERS
	DOBIGNY	David	
2 suppléants	BOULLAND	Daniel	BALLAINVILLIERS
	BOES	Stéphanie	
2 titulaires	VIGIER	Jean-François	BURES-SUR-YVETTE
	VALOT	Céline	
2 suppléants	GILBERT	Michel	BURES-SUR-YVETTE
	CROISILLE	Sandrine	
2 titulaires	LECLERC	Christian	CHAMPLAN
	TRAMONI	Daniel	
2 suppléants	CHEVALIER	Sylvie	CHAMPLAN
	VERCAIGNE	Patricia	
2 titulaires	CAUCHETIER	Yann	GIF-SUR-YVETTE
	GARSUAULT	Philippe	
2 suppléants	ROMIEN	Pierre	GIF-SUR-YVETTE
	BOURIOT	Alban	
2 titulaires	CAHAREL	Brice	GOMETZ-LE-CHÂTEL
	BERVEILLER	Daniel	
2 suppléants	MASURE	Frédéric	GOMETZ-LE-CHÂTEL
	BIZEBARD	Thierry	
2 titulaires	HAMON	Laetitia	IGNY
	LECLERCQ	Patricia	
2 suppléants	JOUHANNET	Olivier	IGNY
	PRIVE	Denis	
2 titulaires	GELOT	Sandrine	LONGJUMEAU
	DELAGNEAU	Stéphane	
2 suppléants	PERRIN	Alexia	LONGJUMEAU
	XAVIER	Bernard	
2 titulaires	BERTIAUX	Pierre	ORSAY
	SAUSSOL	David	
2 suppléants	ESCANDE	Philippe	ORSAY
	MISSENERD	Didier	
2 titulaires	CORDIER	Gilles	PALAISEAU
	MAIMOUN	Janine	
2 suppléants	FAYED	Reda	PALAISEAU
	COLIN	Nancy	

Délibération n° 2020-135

2 titulaires	CARRE	Jacky	LA VILLE DU BOIS
	BERCHON	Anne	
2 suppléants	STANKOVIC	Tatiana	LA VILLE DU BOIS
	BOUILLET	Sandrine	
2 titulaires	BEAN	Nathalie	LES ULIS
	DIDIN	Jean-Michel	
2 suppléants	JAUBERT	Sarah	LES ULIS
	CASSINARI	Lodovico	
2 titulaires	LARDIÈRE	Christian	LINAS
	LANGLOIS	Patrice	
2 suppléants	DEMICHEL	Dominique	LINAS
	RAVEL	Stéphanie	
2 titulaires	PANDZOU	Brian	MONTLHERY
	DA COSTA FERNANDES	Nicole	
2 suppléants	DUJARDIN	Christian	MONTLHERY
	QUÉANT	Michel	
2 titulaires	DEBRAS	Jean-Jacques	SACLAY
	MAJEU	Claude	
2 suppléants	LABOMME	Thierry	SACLAY
	FOURGEAUD	Serge	
2 titulaires	BLIN	Serge	SAINT-AUBIN
	AMBROISE	pascal	
2 suppléants	PREVOST	Claude	SAINT-AUBIN
	JEANNOT	Rémi	
2 titulaires	GLEIZE	Bernard	VAUHALLAN
	DUMAS	Dominique	
2 suppléants	MUSY	Olivier	VAUHALLAN
	VELLUET	Sébastien	
2 titulaires	FONTENAILLE	Dominique	VILLEBON-SUR-YVETTE
	BERT	Monique	
2 suppléants	LUCAS	Olivia	VILLEBON-SUR-YVETTE
	PLUMAIL	Nathalie	
2 titulaires	TRICKOVSKI	Igor	VILLEJUST
	CAMBON	Pierre	
2 suppléants	LAURENT	Valéry	VILLEJUST
	MASLARD	Hugues	
2 titulaires	GILBON	Patrice	VILLIERS-LE-BÂCLE
	PROUST	Francis	
2 suppléants	CAZALA	Charlotte	VILLIERS-LE-BÂCLE
	JAMAGNE	Véronique	

3. PRECISE que ces désignations sont faites pour la durée du mandat, sauf décision contraire.

Fait et délibéré le jeudi 16 juillet 2020  
Extrait conforme à l'original

Le Président,  
  
Grégoire de LASTEYRIE



Délibération n° 2020-135
--------------------------

ADOPTÉE par (75 VOIX)

75 POUR : Madame Stéphanie GUEU-VIGUIER , Madame Irène BESOMBES, Monsieur Jean-François VIGIER, Monsieur Christian LECLERC, Monsieur Olivier BOUCHE, Monsieur Jean-Pierre CRUSE, Madame Karine GREMION, Monsieur Dominique LACAMBRE , Madame Rafika REZGUI, Madame Muriel DORLAND, Madame Véronique FRANCOIS, Monsieur Vincent GALLET, Monsieur Michel BOURNAT, Monsieur Yann CAUCHETIER, Madame Catherine LANSIART, Madame Caroline LAVARENNE, Madame Florence NOIROT, Madame Lucie SELLEM, Madame Nathalie FRANCESETTI, Monsieur Francisque VIGOUROUX, Monsieur Jean-Pierre MEUR, Monsieur Clovis CASSAN, Monsieur Lodovico CASSINARI, Madame Sarah JAUBERT, Monsieur Gabriel LAUMOSNE, Madame Françoise MARHUENDA, Madame Délila M'HENNI, Monsieur Christian LARDIERE, Monsieur Stéphane DELAGNEAU, Madame Catherine GAILLARD, Madame Sandrine GELOT, Madame Alexia PERRIN, Monsieur Bernard XAVIER, Madame Catherine DELAITRE, Monsieur Olivier THOMAS, Madame Caroline CAILLEAU, Monsieur Vincent DELAHAYE, Monsieur Roger DEL NEGRO, Madame Michèle FRERET, Madame Hella KRIBI-ROMDHANE, Madame Bouchra LAOUES, Monsieur Mustapha MARROUCHI, Madame Hawa NIANG, Monsieur Pierre OLLIER , Madame Elisabeth PHILIPPEAU, Monsieur Franck ROUGEAU, Monsieur Nicolas SAMSOEN, Monsieur Hakim SOLTANI, Madame Isabelle KLJAJIC, Monsieur Claude PONS, Monsieur Didier PERRIER, Madame Martine CHARVIN , Madame Elisabeth DELAMOYE , Monsieur David ROS, Monsieur Gilles CORDIER, Monsieur Pierre COSTI, Monsieur Grégoire de LASTEYRIE, Madame Véronique LEDOUX, Madame Shirley LEGRAND , Madame Delphine PERSON , Madame Catherine VITTECOQ , Monsieur Michel SENOT, Monsieur Pierre-Alexandre MOURET, Monsieur Stéphane BAZILE, Monsieur Bernard GLEIZE, Madame Karine CASAL DIT ESTEBAN, Monsieur Vincent HULIN, Monsieur Jean-Paul MORDEFROID, Monsieur François Guy TRÉBULLE, Monsieur Dominique FONTENAILLE , Madame Nathalie PLUMAIL , Monsieur Igor TRICKOVSKI, Monsieur Guillaume VALOIS, Madame Françoise FERNANDES, Monsieur Richard TRINQUIER

0 CONTRE :

1 ABST. : Monsieur Philippe ESCANDE

Pas pris part au vote : Monsieur Laurent CARO



Délibération n° 2020-135

ID Télétransmission : 091-200056232-2020 0716-IMC 131786-DE

Date AR Préfecture : 23/07/20

- Affichée / Publiée le 23/07/20

- En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa publication.

-La juridiction peut être saisie de manière dématérialisée par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).